

COMMUNIQUÉ No. 5

SUTTON, les citoyens doutent de la légitimité de leur Conseil

Sutton, le 3 août 2015 - Ce sont les médias qui ont récemment donné la réponse à une question que les citoyens de Sutton posaient depuis le mois de mars dernier : qui était présent à la rencontre avec le Maire Dandenault, deux conseillers et une fonctionnaire municipale afin d'apporter des modifications à certains règlements d'urbanisme qui allaient les favoriser?

Souvenons nous qu'en février dernier, sous prétexte de densifier sa population et de donner accès au logement pour attirer de jeunes familles, le Conseil municipal de Sutton déposait deux projets de règlements d'urbanisme. L'un concernait le lotissement et l'autre le zonage, deux règlements qui éliminent des dispositions associées depuis plus de vingt ans à la protection de l'environnement et des paysages, qui sont la richesse première de Sutton. Ce que nous révélait la Voix de l'Est, il y a quelques jours, c'est combien les modifications apportées aux règlements allaient plutôt avantager un petit groupe d'entrepreneurs, de promoteurs immobiliers et de professionnels dans le domaine de la construction.

Alors qu'un conseiller est sous enquête pour conflit d'intérêt, qu'un deuxième s'est vu forcé de modifier sa déclaration d'intérêt pécuniaire et qu'il devrait la déposer à l'assemblée publique de ce soir - 3 août 2015 -, un troisième conseiller a avoué candidement au journaliste de la Voix de l'Est cette semaine que les révélations l'impliquant étaient "*une tempête dans un verre d'eau*". Finalement, un autre membre du conseil déplore et se dit indisposé par ce manque de respect de la démocratie municipale. Le Maire, visiblement dépassé par l'ampleur de la contestation des citoyens a quant à lui toujours tenter de vanter les bénéfices éventuels de la nouvelle réglementation minimisant les impacts appréhendés, sans doute trop lié par ses engagements envers ses *supporters*. Le Maire qu'on a vu maintes fois interrompu par le conseiller Hill, parrain des deux règlements et qui dès le mois d'avril lui a dit devant les citoyens: "*T'en fais pas, ont va tout régler ça au mois de mai...regardez moi bien aller...*".

Sans parler des procédures volontairement viciées et compliquées qui devaient permettre aux citoyens de se faire entendre en demandant l'ouverture de registres en vue de référendums.

...plus.

Force est de constater que le Maire Dandenault de Sutton et son Conseil dupe la population de Sutton et de poser la question : ce maire et son conseil sont-ils encore légitime, exercent-ils vraiment leurs mandat conformément à l'esprit de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme et du développement durable qui privilégient *« la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent pour définir une vision concertée du développement et pour assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique. »?*

Habilement, le Maire s'est gardé une porte ouverte qui pourrait encore lui permettre de retirer les règlements. La Ville détient toujours la clé de l'impasse actuelle. En remettant au 8 mars prochain, date prévue pour la révision du plan et des règlements d'urbanisme cinq ans après leur mise en vigueur, et en préparant une véritable consultation qui permettra de doter Sutton d'une véritable stratégie de développement immobilier qui mettrait au centre les jeunes familles ainsi que la population vieillissante. Une étude essentielle que jamais Ville de Sutton ni non plus les promoteurs et soi disant développeurs n'ont jusqu'à présent jamais envisagé conduire alors que présentement, le marché immobilier au Québec et particulièrement en région montagneuse, forestière et touristique est en profonde mutation, tant pour les familles que pour les résidences secondaires.

À un moment où l'économie vacille, une analyse de marché s'impose pour Sutton afin de réviser intelligemment son plan d'urbanisme. Les citoyens réclament que les défis propres à Sutton ne soient pas relevés avec des magouilles.

Ils en ont marre et sont prêts à entreprendre des démarches afin de faire cesser cette farce à leur détriment. CE CONSEIL EST-IL TOUJOURS LÉGITIME ?

– 30 –

Pour information : Dominique Parent 450.538.6441 ou
514.738.5106 domi.parent@icloud.com